

Fraternité



COMMUNIQUE DE PRESSE

Niort, le 8 novembre 2022

SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE : MON ENTREPRISE ET MES DONNÉES SONT-ELLES BIEN PROTÉGÉES ?

La Préfecture des Deux-Sèvres et la Chambre de Commerce et d'Industrie des Deux-Sèvres, ont proposé aux entreprises du département le 8 novembre une séance de sensibilisation à la protection du patrimoine informationnel au sein de l'entreprise.

Dans un univers où la compétition est devenue globale, où la concurrence s'est intensifiée, et où l'information occupe une place de plus en plus cruciale, les entreprises sont exposées à un nombre croissant de risques susceptibles de les déstabiliser ou de menacer leur pérennité (intrusions, vol ou perte de données sensibles, blocage ou destruction du système d'information, atteintes aux savoir-faire, atteintes à l'image ou à la réputation, fraudes au président, faux virements....). Contrairement aux idées reçues, les grands groupes ou les entreprises de défense ne sont pas les seuls concernés. Il est donc primordial que tous les chefs d'entreprise puissent se mettre en capacité d'identifier ces risques afin de les prévenir.

Bureau Communication Interministérielle

Tél : [**05.49.08.68.02**]

Courriel: [pref-communication@deux-sevres.gouv.fr]

Adresse: 4 rue du Guesclin 79000 NIORT







La croissance des technologies numériques dans la compétition économique crée non

seulement des opportunités, mais aussi des vulnérabilités, particulièrement pour les

données stratégiques. La protection des informations est une priorité qui doit être

partagée à chaque instant par l'ensemble des collaborateurs d'une entreprise. En effet,

avec la crise sanitaire, la généralisation du télétravail et l'usage fréquent d'équipements

informatiques personnels dans un contexte professionnel, la multiplication des

cyberattaques a été constatée.

La matinée de sensibilisation à la sécurité économique du 8 novembre a rencontré un vif

succès en présence d'un parterre d'entreprises deux-sévriennes, qui ont été

particulièrement sensibilisées aux thématiques suivantes :

- Vulnérabilité et points d'entrées des actions malveillantes dans l'entreprise,

- Identification des informations stratégiques/sensibles au sein de la structure,

- Sécurité des systèmes d'information : mot de passe, supports nomades...,

- Méthodes légales et illégales pour capter de l'information dont les réseaux sociaux,

-Comportement approprié pour protéger son entreprise et par extension son

emploi.

Parce que la cybersécurité est un enjeu majeur, dans un monde désormais orienté vers

« le tout-numérique », d'autres sessions de sensibilisation seront organisées.

Bureau Communication Interministérielle

Tél: [05.49.08.68.02]

Courriel: [pref-communication@deux-sevres.gouv.fr]